



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2026-231

PUBLIÉ LE 20 AVRIL 2026

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Délégation à la Coordination des Politiques d'Achat

75-2026-04-20-00004 - Arrêté de désignation des rapporteurs à la Commission des Contrats Publics de l'AP-HP (1 page)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2026-04-20-00004

Arrêté de désignation des rapporteurs à la
Commission des Contrats Publics de l'AP-HP

ARRÊTÉ – 2026

Portant désignation des rapporteurs à la Commission des Contrats Publics (CCP)

La Présidente de la Commission des Contrats Publics de l'AP-HP,

Vu le règlement intérieur de l'AP-HP et notamment son annexe 14 relative à la Commission des Contrats publics,

Vu l'arrêté directorial n° 2011-306-0002 du 2 novembre 2011 portant création de la Commission des Contrats Publics,

Vu l'arrêté directorial n°75-2023-10-20-00014 du 20 décembre 2023 portant désignation du président et de la vice-présidente de la Commission des contrats publics,

Sur proposition du Directeur Général,

Arrête :

Article 1^{er} : sont désignés rapporteurs auprès de la Commission des Contrats Publics, pour une durée de trois ans à compter de leurs dates de nomination :

- Monsieur Régis COURROY, responsable d'un service achat - foncier, nommé le 7 février 2024
- Madame Sylvie DE CERTEAU, consultante et formateur indépendant, nommée le 7 février 2024
- Monsieur Hervé HORIOT, colonel, adjoint au sous-directeur de la cohérence physico-financière, nommé le 7 février 2024
- Monsieur Guy LÉBOUVIER, pharmacien hospitalier honoraire, nommé le 7 février 2024
- Monsieur Yorick PICHAULT-LACOSTE, directeur des travaux, incendie, maintenance et énergie au CHU de Bordeaux, nommé le 23 septembre 2025
- Monsieur Julien DUPAIN, Directeur du centre hospitalier de Laon, la Fère et du CRRF de Saint-Gobain, nommé le 12 mars 2026.

Article 2 : la Délégation au Pilotage de la Dépense et des Achats est chargée de l'application du présent arrêté.

Article 3 : l'arrêté n°75-2024-02-07-00008 est abrogé.

Fait à Paris, le 20 avril 2026

Irène FOGLIERINI

SIGNE

Présidente de la Commission
des Contrats Publics